

# Contrat Esprit Tranquille

## Conditions générales de ventes

### Article 1 : Définition du contrat Esprit tranquille

Le contrat Esprit Tranquille permet à un client du site internet digixo.com de bénéficier de conditions de Services Après Ventes particulières pendant les 12 mois suivants son achat. Le souscripteur peut renoncer à ce contrat dans les 7 jours qui suivent sa réception.

### Article 2 : Conditions d'application du contrat Esprit Tranquille

Le contrat Esprit Tranquille doit obligatoirement être souscrit pendant l'achat du matériel qu'il couvre.

Il couvre l'ensemble des produits qui composent la commande à l'exclusion d'éventuels services optionnels.

Pendant 12 mois à compter de la date d'achat du matériel acheté sous contrat Esprit Tranquille, le souscripteur du contrat peut demander le remboursement intégral à son prix d'achat du matériel sous contrat qui tomberait en panne.

Pour cela le souscripteur du contrat doit nécessairement respecter le processus de retour en Service après vente :

- Demande d'un numéro de retour sur le site digixo.com en choisissant l'option retour « Esprit tranquille »
- Envoi du matériel défaillant à l'adresse indiquée lors de la demande de retour
- Le matériel doit être renvoyé dans son emballage d'origine avec l'ensemble des accessoires d'origine qui lui sont associés.

Toute demande de renseignement sur le service SAV devra être adressé par e-mail à l'adresse suivante [sav@digixo.com](mailto:sav@digixo.com)

### Article 3 : Tarif

Le service Esprit Tranquille est facturé en fonction du montant total hors taxes de la commande hors frais de port et éventuelle extension de garantie, selon le barème suivant:

<b>Montant total Hors Taxes du panier</b>	<b>Coût du contrat (soumis à TVA)</b>
Moins de 50 € inclus	9.90 % du montant
Entre 50 et 100 € inclus	9.40 % du montant
Entre 100 et 150 € inclus	8.90 % du montant
Entre 150 et 200 € inclus	8.40 % du montant
Entre 200 et 250 € inclus	7.90 % du montant
Entre 250 et 300 € inclus	6.90 % du montant
Entre 300 et 350 € inclus	6.40 % du montant
Entre 350 et 400 € inclus	5.90 % du montant
Entre 400 et 500 € inclus	5.40 % du montant
Au delà de 500 €	4.90 % du montant

Le montant minimal facturé est de 3,99 euros TTC.

#### **Article 4 : Conditions d'acceptation de remboursement au prix d'achat**

Le remboursement intégral au prix d'achat du matériel en panne ne peut s'effectuer qu'après une validation technique du service SAV de digixo.

Cette expertise technique devra déterminer :

1. si la panne est bien effective
2. si elle est susceptible de rentrer dans le cadre des garanties du constructeur
3. si l'article retourné est bien complet, et dans son emballage d'origine avec l'intégralité des accessoires fournis d'origine.

C'est seulement à l'issue de cette période de validation qui ne pourra dépasser 3 semaines, et si les trois conditions sus-mentionnées sont respectées que le service comptable de digixo pourra établir un bon d'achat au bénéfice du souscripteur pour le montant que celui-ci a payé pour acquérir le matériel retourné. Le montant du bon d'achat est égal à la valeur du produit hors frais de port ou garantie.

#### **Article 5 : Conditions d'utilisation des bons d'achat**

Les bons d'achat émis par digixo sont valables 3 mois à partir de leur date d'émission. Ils sont directement crédités sur votre compte digixo. Un e-mail est envoyé pour prévenir de l'opération de crédit sur le compte du souscripteur.

Le bon d'achat est utilisable sur l'ensemble du catalogue digixo.

Le bon d'achat est utilisable automatiquement lors de la prochaine commande du souscripteur sur le site digixo, il ne peut être utilisé sur plusieurs commandes.

Si la nouvelle commande du souscripteur est supérieure à la valeur du bon d'achat, celui-ci peut compléter la différence par le mode de paiement de son choix.

Si la nouvelle commande du souscripteur est inférieure à la valeur du bon d'achat, aucun remboursement ne pourra être accepté.

#### **Article 6 : Liste des exclusions d'application du contrat Esprit Tranquille**

Le contrat Esprit Tranquille ne peut s'appliquer dans les cas suivants :

- Les dommages, pannes, défaillances ou défauts sont imputables à des causes externes et non à un vice de construction ou d'assemblage du produit
- Les pannes résultant de la modification de la construction et des caractéristiques d'origine de l'appareil
- Le non respect des instructions du constructeur et les utilisations à des fins professionnelles ou commerciales
- Les réparations et dommages subis par l'appareil après une réparation effectuée par toutes autres personnes qu'un réparateur agréé par le constructeur
- Les dommages dus à la corrosion, à un mauvais branchement ou à un problème d'alimentation externe.

Le contrat Esprit Tranquille ne couvre pas les frais suivants :

- Les frais de mise en service de réglage, de nettoyage et les essais non consécutifs à un dommage garanti par le constructeur